

CAE - CAV et après ?

**Pour la fin des emplois
jetables dans l'Éducation**

Nous, personnels recrutés en Contrat d'accompagnement dans l'Emploi (CAE) ou Contrat d'avenir (CAV) de 6 à 10 mois, pour

- l'accompagnement des élèves handicapés
- l'aide administrative,
- la diffusion des nouvelles technologies,
- l'encadrement des élèves des écoles et établissements du second degré

refusons le sort qui nous est réservé à l'issue de nos contrats précaires : nous demandons le regroupement des emplois de vie scolaire en un seul emploi statutaire et pérenne de la fonction publique

Nous appelons les personnels titulaires de l'Éducation Nationale et les parents d'élèves à nous soutenir dans notre combat pour la reconnaissance de notre travail.

**Nous sommes mobilisés et déterminés
pour que cesse la précarité dans l'Éducation Nationale**

Nom—Prénom	profession	commune	signature